

Rentrée 2021-2022

Pas de changement
de rythmes !

Inscriptions
AVANT LE 13 JUILLET
dernier délai.

Autour de l'école

LE PLANNING DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

7h30	8h30	12h	14h	15h45	17h15	18h
Garderie	Temps scolaire	Cantine	Temps scolaire	Parcours éducatif	Garderie	

GARDERIE

(écoles maternelles et élémentaires)

- > Le matin de 7h30 à 8h30
(lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi).
- > Le soir de 17h15 à 18h
(lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Le mercredi après l'école
(fin du temps scolaire à 11h30)

- > Garderie payante de 11h30 à 12h.
- > Pas de restaurant scolaire.
- > Les enfants inscrits au centre de loisirs sont pris en charge dès 11h30 et leur repas assuré par ce dernier.

Inscription
OBLIGATOIRE
via le portail
Famille

RESTAURANT SCOLAIRE

- > Les inscriptions sont annuelles. La facturation est mensuelle en fonction du nombre de repas pris.
- > Toute annulation ou inscription au restaurant scolaire doit se faire la veille avant 11h au **04 78 23 60 11**. Seule celle effectuée 8 jours avant ou justifiée par certificat médical ne sera pas facturée.



TARIFS 2021-2022 :

3,95 €*

Tarif spécial PAI : 2 €

RENSEIGNEMENTS :

Service Scolaire

Tél. 04 78 23 60 11

* Sous réserve de
modification votée par
le Conseil municipal.

TARIFS 2021-2022 :

- 1,50 € le matin, le soir et le mercredi midi
quel que soit le temps de garderie.
- 1,25 € pour le 2^e enfant et 1 € pour le 3^e.

LE PARCOURS ÉDUCATIF



Inscription via
le coupon-réponse
du flyer portail
Familie.

Rappel :

La mairie assure l'organisation, la gestion et la mise en place des activités périscolaires se déroulant l'après-midi après l'école et nommées « Parcours Éducatif ».

Afin de respecter au mieux le rythme de l'enfant, il est préconisé de limiter autant que possible les temps en collectivité.

En maternelle, le Parcours Éducatif reste facultatif et des jeux et activités manuelles sont proposés par les Atsem et intervenants.

En élémentaire, le Parcours Éducatif propose l'alternance de trois types d'activités encadrées par une équipe d'animation et d'enseignants : **activité éducative** / **activité de loisirs** / **étude surveillée**.

Vous pouvez inscrire votre enfant de 1 à 4 soirs par semaine. L'alternance des activités et la constitution des groupes sont définies et organisées par les services municipaux en fonction des présences des enfants. Dès lors que l'enfant reste après la classe à partir de 15h45, un paiement forfaitaire annuel est demandé. Toutefois, il est toujours possible de récupérer son enfant à 16h15.

Coordinatrice périscolaire : Sandrine MAUPAS. Pour toute question ou pour signaler une absence : Tél. : 06 50 86 88 29 – sandrine.maupas@fontaines-sur-saone.fr

TARIF FORFAITAIRE SELON LE NOMBRE DE SOIRS D'INSCRIPTION

Inscription à l'année - Tarif dégressif selon le nombre d'enfants inscrits

FORFAIT 1 OU 2 SOIRS / SEMAINE	FORFAIT 3 OU 4 SOIRS / SEMAINE
30 € / an	60 € / an
21 € pour le 2 ^e enfant	42 € pour le 2 ^e enfant
12 € pour le 3 ^e enfant	24 € pour le 3 ^e enfant
Inscription exceptionnelle après accord du service scolaire : 5 € / soir	

L'inscription se fait pour l'année scolaire complète et les conditions d'adhésion sont détaillées dans le règlement de fonctionnement.

L'inscription à tous les services doit se faire par le portail Famille et le coupon-réponse du flyer avant le 13 juillet. Toute modification de planning doit être signalée et justifiée auprès des affaires scolaires.

Si nécessaire, permanences d'inscriptions :
> Mardi 22 juin de 15h45 à 18h à l'école Rêves en Saône
> Jeudi 24 juin de 15h45 à 18h à l'école des Marronniers



Les activités débuteront le **lundi 20 septembre 2021**.
Inscription valable pour toute l'année scolaire.